



L.I.F.E.
Saison 2014 / 2015

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS
PV N°1 - 14/15

Compte-rendu de la réunion de la commission sportive du 26 août 2014

Présents : M. HACHED, Président de la C.O.C. LIFE., Membres de la C.O.C. LIFE.
P. VALLET, P. BOIZARD, M. TURBIAN, Membres de la C.O.C. LIFE.

Excusé : P. TERRAMORSI, C. PEETERS, R. UZAN, J. RICHOL, M. JEANNE.

COURRIER AUX CLUBS

La date limite pour les engagements en **Vétérans et -20 Masculins** est fixée au **8 Septembre 2014**

La date limite pour les engagements en **Coupe** est fixée au **1er Septembre 2014**

Pour les conclusions de match, la COC n'amendera pas pour retard jusqu'à la journée 2 du 4-5 Octobre 2014. Passée cette date le règlement sera appliqué.

Pour **l'entente -17 ans Masculins TORCY/PONTAULT**, nous demandons au club support de nous envoyer la liste des joueurs (30 maximum) et officiels (20 maximum), Cette liste devra comporter le nom, le prénom et le numéro de licence complet, et ce avant le **15 Septembre 2014**.

L'ensemble des membres de la COC souhaite à tous les clubs une bonne saison sportive 2014-2015.

Fait à Bondy le 27 août 2014

La C.O.C.

Les Membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue IFE, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.